

Saskatchewan à Saskatoon (1907), pour l'Alberta à Edmonton (1906), et pour la Colombie Britannique à Vancouver (1907).

Certaines universités et certains collèges dépendent d'une secte religieuse. Tels sont les suivants :

Eglise d'Angleterre au Canada ou anglicane.—King's College, Windsor, N.-E.; University of Bishop's College, Lennoxville, Québec; University of Trinity College, Toronto; Wycliffe College, Toronto et Emmanuel College, Saskatoon.

Eglise catholique.—University of St. Francis Xavier's College, Antigonish, N.-E.; Université du Collège St-Joseph, St-Joseph, N.-B.; Université Laval, Québec; Université de Montréal; Université d'Ottawa; St. Michael's College, Toronto.

Autres cultes.—Knox College, Toronto (Presbytérien); Mount Allison University, Sackville, N.-B.; Victoria University, Toronto; et Wesley College, Winnipeg, (Méthodiste); Acadia University, Wolfville, N.-E.; McMaster University, Toronto; et Brandon College, Brandon, Manitoba (Baptiste).

STATISTIQUES DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU CANADA.

Il est difficile de dresser des tableaux comparatifs de l'instruction publique au Canada, faute d'uniformité dans les statistiques. Tout d'abord, la période à laquelle ces statistiques se rapportent, diffère d'une province à l'autre. Par exemple, les statistiques du Nouveau-Brunswick, de Québec, du Manitoba, et de la Colombie Britannique s'appliquent à l'année se terminant le 30 juin, tandis qu'en Nouvelle-Ecosse, l'année scolaire ne se termine que le 31 juillet et que l'année civile, se terminant le 31 décembre, est adoptée par l'île du Prince-Edouard, l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta.

Statistiques des écoles publiques.—On s'est, toutefois, efforcé de mettre en regard, dans les tableaux 1 à 10 inclusivement, et par province: (1) le nombre d'écoles primaires, de maîtres et d'élèves, avec la moyenne de la fréquentation scolaire; (2) le nombre de professeurs et d'élèves des écoles normales et des écoles modèles affectées à l'enseignement pédagogique; (3) les statistiques des écoles secondaires, dans la mesure où elles sont données séparément; (4) le montant du budget de l'instruction publique dans chaque province et (5) la moyenne des traitements annuels des instituteurs, par provinces.

Dans le tableau 1, le nombre d'écoles, de maîtres et d'élèves dans les trois provinces maritimes (Île du Prince-Edouard, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick) comprend tout à la fois les écoles primaires et secondaires et leurs annexes; en Nouvelle-Ecosse, le mot "école" a une signification particulière; il désigne une classe ayant son instituteur, quelque puisse être le nombre de classes contenues dans une maison d'école. Pour Québec et Ontario, ces statistiques du tableau 1 comprennent uniquement les écoles primaires, mais dans le Manitoba et l'Alberta, aucune délimitation n'existe entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Au Manitoba, aucune distinction n'est établie quant au sexe des élèves. Québec, Ontario et la Colombie Britannique sont les seules provinces colligeant les statistiques de l'enseignement secondaire, la Saskatchewan ne les recueille